

**ALSACE**

**Annonces Légales & Judiciaires**  
Des conseillers à votre écoute

- > Une seule adresse mail [alslegales@lalsace.fr](mailto:alslegales@lalsace.fr)
- > Un seul numéro 03 89 32 79 04
- > Une équipe de professionnels à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

LE JOURNAL L'ALSACE est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour le département du Haut-Rhin et l'arrondissement de Sélestat-Erstein.

Selon l'Arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, sur la base de la ligne de référence, définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est de 1,82 euros HT pour l'année 2018.

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

**ART DU JARDIN EXPORT**  
Sàrl au capital de 38 000 euros  
Siège social : 20 rue de la Gare, 68460 Lutterbach  
RCS Mulhouse 501 894 968

L'AGE du 23 avril 2018 a décidé de transférer le siège social de la société, 3515A route de Bonnieux, 84560 Ménerbes, à compter du 23 avril 2018.

Radiation au RCS de Mulhouse et réimmatriculation au RCS d'Avignon.

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**Marché de travaux - Procédure adaptée**  
**Réaménagement de la rue des Cerisiers à Sausheim**

**1. Identification de l'acheteur public :** Syndicat de communes de l'Île-Napoléon - 9 avenue Konrad-Adenauer - CS 20002 - 68393 SAUSHEIM Cedex - Tél. 03.89.66.14.18 - Fax 03.89.66.19.47 - Mèl [contact@sc-ilenapoleon.fr](mailto:contact@sc-ilenapoleon.fr)

**2. Objet du marché**

**2.1. Objet :** Réaménagement de la rue des Cerisiers à Sausheim

**2.2. Nomenclature / Classification CPV :** 45112500-0 - 45233223-8 - 34993000-4 - FR 422.

**2.3. Les prestations sont divisées en 2 lots.**

N° du lot	Intitulé du lot
1	Voirie et réseaux divers
2	Eclairage public

**2.4. Montant prévisionnel de l'ensemble des lots :** 300 000 euros HT.

**3. Condition d'obtention du dossier de consultation :** Il est remis à titre gratuit à chaque entrepreneur qui en fera la demande écrite par télécopie ou mèl, auprès du syndicat de communes de l'Île-Napoléon ou téléchargeable sur le site suivant [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) - Numéro d'identification : 31401/2018/13

**4. Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de la consultation.

**5. Procédure :** Procédure adaptée (MAPA) articles 27 et 59 du décret n° 2016-360.

**6. Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** Lundi 9 juillet 2018 à 11 h.

**7. Renseignements complémentaires**

**D'ordre technique :** M. Jean-Philippe HERTZOG - Directeur des services techniques - Mèl : [jp.hertzog@sc-ilenapoleon.fr](mailto:jp.hertzog@sc-ilenapoleon.fr)

**D'ordre administratif :** M. Laurent BENGOLD - Directeur général des services - Mèl : [l.bengold@sc-ilenapoleon.fr](mailto:l.bengold@sc-ilenapoleon.fr)

**8. Date d'envoi du présent avis à la publication :** Lundi 11 juin 2018.

## PUBLICATIONS LÉGALES

### AVIS DE DISSOLUTION D'ASSOCIATION

**Dénomination de l'association :** Association sportive Neige et Voile.

**Siège social :** 1A rue des Fleurs, 68330 HUNINGUE.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 novembre 2017, il a été décidé de dissoudre l'association ci-dessus.

**A été nommé liquidateur :** Madame Brigitte BAS, 10 rue des Vergers, 68350 BRUNSTATT.

Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès du liquidateur désigné avant l'expiration d'une année à compter de la présente publication de dissolution.

## ADJUDICATIONS DE MARCHÉS ET DE TRAVAUX



### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**Identification de la collectivité qui passe l'accord cadre :** Ville de Rixheim - 28 rue Zuber - 68170 RIXHEIM - Tél. 03.89.64.59.59

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur Ludovic HAYE, maire de la Ville de RIXHEIM.

**Objet :** Achat et livraison de fournitures pour la Ville de Rixheim

Lot n° 1 - Fourniture de produits d'entretien ménager :

maxi/valeur/an : 12 000 euros HT

Lot n° 2 - Fourniture de produits d'hygiène et de petits matériels d'entretien : maxi/valeur/an : 18 000 euros HT

**Procédure de passation :** Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande fixant toutes les clauses contractuelles, avec allotissement passé en procédure adaptée (art. 4 et 42/2° de l'ord. n° 2015-899 du 23 juillet 2015, art. 22 - 27 - 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,

**Négociation :** possibilité de négocier ou non avec les candidats (art. 27, al. 2 du décret susvisé)

**Durée :** Chaque accord-cadre prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ou à compter de sa notification jusqu'au 31 décembre 2019 avec 3 reconductions tacites d'un an. Le cas échéant, une décision de non renouvellement sera notifiée à l'entreprise avant la date d'échéance de l'accord-cadre.

**Conditions de participation, justificatifs à produire et modalités de remise des offres :** cf. RC. Transmission des offres - version papier ou par voie « électronique » sur la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com>

**Critères d'attribution :**

**Prix :** 60 % : 50 % sur la base du DQE valant BPU - 10 % sur la base de la remise accordée sur le tarif public pour les achats (même famille), hors DQE/BPU

**Valeur technique :** 40 % :

- 20 points sur la qualité des échantillons testés et sur la base des fiches techniques des produits listés dans le DQE/BPU - 10 points sur les actions proposées « garantie de maintien de qualité des produits durant l'accord cadre »

- 10 points sur les actions proposées « démonstration/formation » du personnel à l'utilisation des produits.

**Dossier de consultation :** Téléchargeable gratuitement et uniquement sur la plateforme <http://www.e-marchespublics.com>

**Renseignements complémentaires :** uniquement sur la plateforme, rubrique questions-réponses »

**Date limite de réception des offres :** 6 juillet 2018 à 12 h

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la DLRO

**Date d'affichage, de publication et d'insertion du présent avis** sur le site Internet de la Ville de Rixheim et sur la plateforme <http://www.e-marchespublics.com> : 11 juin 2018

**Société civile professionnelle**  
**Claude BAUER et Pascal MENDEL**  
Notaires associés à WITTENHEIM (68273)

**Notaire**

### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Pascal MENDEL, notaire à WITTENHEIM (68270), 23 rue du Périgord, le 8 juin 2018,

Les époux :

**Monsieur Gianluigi SPOLDI**, retraité et **Madame Hedwige Anne BOBEK**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à ENSISHEIM (68190), 14 rue de Pulversheim.

Monsieur est né à MILAN (Italie), le 20 mars 1936,  
Madame est née à ENSISHEIM (68190), le 26 juillet 1944.  
Mariés à la mairie d'ENSISHEIM (68190), le 1<sup>er</sup> décembre 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.  
Monsieur est de nationalité française.  
Madame est de nationalité française.  
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Pascal MENDEL, notaire à WITTENHEIM.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis et mention,  
Maître MENDEL, notaire

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à OTTMARSHEIM du 30 mai 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée

**Dénomination sociale :** MEMO

**Siège social :** 11 rue des Vergers, 68490 OTTMARSHEIM

**Objet social :** L'exploitation de tous fonds de commerce de restauration rapide sur place ou à emporter, ainsi que toutes les activités connexes et/ou complémentaires.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS

**Capital social :** 5000 euros

**Gérance :**

Madame Dilek ÜNAL, demeurant 11 rue des Vergers, 68490 OTTMARSHEIM  
Monsieur Ali ÜNAL, demeurant 11 rue des Vergers, 68490 OTTMARSHEIM

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

Pour avis, la gérance

### AVIS DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

**Tribunal de grande instance de Mulhouse**  
**RG n° 17/01104**

Dans l'affaire de liquidation judiciaire simplifiée de **Monsieur Jérôme VADALA**, exploitant sous le nom commercial « KODDOK », développement informatique, création de site web, vente d'hébergement et accessoires web (nom de domaine), 39 avenue du 8<sup>e</sup> Régiment-de-Hussards - quartier Plessier - Bât. 15 B - 68130 ALTKIRCH - RCS Mulhouse 448 700 971 (13 A 106).

La chambre commerciale a, par jugement du 23 mai 2018, prononcé la clôture pour insuffisance d'actif.

Le greffier

### JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER

**Tribunal de grande instance de Mulhouse**  
**RG n° 17/01241**

La chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse a, par jugement en date du 25 mai 2018, prononcé une interdiction de gérer pour une durée de cinq ans, à l'encontre de **Monsieur Paul Marie LANCELOT**, ayant exploité la SARL (associé unique) CUISIN'EST, achat et vente, distribution, négoce de mobiliers de cuisine sur mesure ainsi que d'appareils d'électroménager en magasin, internet, foire, exposition à domicile, route de Thann - Cité de l'Habitat - 68460 LUTTERBACH - RCS Mulhouse 518 849 096 (10 B 281).

Le greffier



### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché :** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE HAUT-RHIN - 6 place de l'Eglise - F-68190 ENSISHEIM - Tél. 03.89.26.40.70 - Télécopie : 03.89.81.72.12 - E-mail : [marches\\_publics@ccchr.fr](mailto:marches_publics@ccchr.fr)

**2. Procédure de passation :** appel d'offres ouvert selon l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 33, 36, 66, 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics

**3. Objet du marché :** Marché de services pour l'exploitation d'une déchetterie intercommunale  
Lot 1 : exploitation de la déchetterie d'Ensisheim  
Lot 2 : évacuation et traitement des déchets verts  
Code CPV : 90511200-4

**4. Durée des marchés :** 6 mois renouvelable 4 fois 1 mois

**5. Critères de jugement des offres :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

**6. Renseignements à demander** auprès de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin (adresse au premier alinéa)

**7. Dossier de consultation à demander, soit :**  
- par écrit (lettre, télécopie ou courriel) à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin (adresse au premier alinéa)  
- à télécharger sur le site : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

**8. Date limite de réception des offres :** avant le 19 juillet 2018 à 11 h 30  
Les dossiers des candidats seront transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception et d'en garantir la confidentialité. Ils pourront être déposés contre récépissé à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin - 6 place de l'Eglise - 68190 Ensisheim.  
Les offres par voie électronique sont à déposer sur le site : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

**9. Justifications à produire :** l'intégralité des pièces demandées dans le règlement de consultation.

**10. Délai de validité des offres :** 3 mois à compter de la date limite de remise des offres

**11. Date d'envoi de l'avis à la publication au Journal Officiel des Communautés Européennes :** 12 juin 2018

**12. Date d'envoi de l'avis à la publication :** 12 juin 2018

**13. Pouvoir adjudicataire :** Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

**14. Procédures de recours :** Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - BP 51038 - 67070 STRASBOURG Cedex - E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr) - Tél. 03.88.21.23.23 - Fax 03.88.36.44.66 - <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Introduction des recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

## AVIS RECTIFICATIF

Travaux

**Caractéristiques du marché**

**Pouvoir adjudicateur :** EHPAD de Soultzmatt (68), à l'attention de L'ADMINISTRATEUR DE L'ETABLISSEMENT, 22 rue de l'Hôpital, 68570, Soultzmatt, FR - Téléphone : +33 3.89.47.00.35. Mail : [costermann@mr-soultzmatt.com](mailto:costermann@mr-soultzmatt.com)

**Objet du marché :** Restructuration de deux bâtiments et construction de deux extensions à la maison de retraite de Soultzmatt.

**Date de clôture :** Lundi 2 juillet 2018 - 12 h

**Informations rectificatives :** Emplacement du texte à rectifier :

**Date limite de remise des offres. Au lieu de « 2 juillet 2018 - 16 h », lire « 2 juillet 2018 - 12 h ».**

**Date d'envoi du présent avis :** 12 juin 2018

## AVIS OFFICIELS

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Mise en compatibilité du POS avec une déclaration de projet**  
**Communauté de Communes Pays de Barr**  
**Commune de Heiligenstein**

L'enquête publique se tiendra du **mardi 3 juillet au lundi 6 août 2018** au siège de la Communauté de Communes du Pays de Barr - 57 rue de la Kirneck - BP 40074 - 67142 BARR Cedex.

Toute correspondance postale relative à l'enquête peut y être adressée à l'attention du commissaire enquêteur.

La Communauté de Communes du Pays de Barr est la personne morale responsable auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Elle est représentée par Monsieur Gilbert SCHOLLY, Président.

Monsieur Jean-Claude HILBERT, Directeur d'usine retraité a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la décision n° E18000097/67 de Madame la Présidente du tribunal administratif de Strasbourg en date du 1<sup>er</sup> juin 2018.

Durant l'enquête publique, le dossier de l'enquête publique est consultable :  
- sur le site internet suivant : <https://www.paysdebarr.fr/vivre/services/urbanisme>  
Les observations et propositions peuvent être transmises au commissaire enquêteur pendant toute la durée de l'enquête publique à l'adresse mail suivante, [enquetepublique.heiligenstein@paysdebarr.fr](mailto:enquetepublique.heiligenstein@paysdebarr.fr)  
- sur support papier, au siège de la Communauté de Communes du Pays de Barr, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.  
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

**1) au siège de la Communauté de Communes du Pays de Barr :**

- le mercredi 11 juillet de 15 h à 17 h.

**2) A la Mairie de Heiligenstein :**

- le mardi 3 juillet de 9 h 30 à 11 h 30 ;

- le samedi 21 juillet de 9 h 30 à 11 h 30 ;

- le jeudi 26 juillet de 14 h à 16 h ;

- le lundi 6 août de 17 h à 19 h ;

A l'issue de l'enquête publique, la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS de Heiligenstein, éventuellement modifiée pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, est adoptée par le Conseil de Communauté, emportant approbation des nouvelles dispositions du POS.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur durant un an, au siège de la Communauté de Communes du Pays de Barr ainsi qu'à la Préfecture de Strasbourg aux jours et heures habituels d'ouverture.

Il sera également consultable durant un an sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Barr.

Gilbert SCHOLLY, Président



## Annonces Légales & Judiciaires

> 2 sites de référence en matières d'annonces :  
**eurolegales.com**  
**et francemarches.com**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,  
CONTACTEZ NOTRE SERVICE  
ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES :

eurolegales

annonces légales & marchés publics

Journal L'ALSACE

Tél. 03 89 32 79 04

ALSLEGALES@lalsace.fr



Le plus grand marché public de France